

27 mai 2014 Grand Conseil

Discours de M. Eric Flury, président du Grand Conseil 2014-2015

Monsieur le président sortant de charge,
Monsieur le président du Conseil d'Etat,
Madame et Messieurs les conseillers d'Etat,
Mesdames et Messieurs les députés,
Mesdames et Messieurs les membres de l'administration, de la technique, les représentants de la presse,
Mesdames et Messieurs qui nous suivez sur Internet,
Chers invités, cher public,

À travers l'acceptation tacite des propositions faites par les groupes politiques, le Grand Conseil a désigné son bureau pour cette deuxième année de la 49^e législature et m'a, par la même occasion, confié l'honneur et la tâche d'assurer la présidence du parlement neuchâtelois.

Au nom de mes collègues du bureau et en mon propre nom, je tiens à vous en remercier vivement.

Je compte bien me montrer digne de l'honneur qui m'échoit aujourd'hui, par la réalisation consciencieuse et respectueuse du travail qu'il comprend mais aussi en assurant durant toute cette année présidentielle, la représentation de chacune et de chacun d'entre vous. Soyez assurés que je mettrai tout en œuvre pour que jamais vous n'ayez à regretter votre choix de ce jour, d'un côté à l'autre de notre échiquier et de nos rangs.

J'aimerais souhaiter ici, une très cordiale bienvenue au sein du bureau à Messieurs Xavier Challandes et Marc-André Nardin. Que votre parcours, désormais face à l'hémicycle, vous apporte satisfaction.

Mes convictions

Mesdames, Messieurs,

Voici une année exactement, nous nous réunissions pour entamer la 49^e législature de notre République, dans une configuration tout à fait inédite. Nous accueillions une nouvelle formation au sein de notre parlement, les majorités des deux pouvoirs étaient renversées et trois nouvelles personnes rejoignaient notre bureau.

Après l'installation des autorités, nous nous sommes très vite trouvés face à des dossiers importants et difficiles, des dossiers brûlants, on peut le dire, qui allaient immédiatement nous plonger dans la réalité de l'action politique, comme par exemple celui de la recapitalisation de la Caisse de pensions pour la fonction publique.

Ce fut alors l'occasion pour tous les groupes de mettre en vitrine leurs convictions profondes. Ainsi, nous avons pu assister à l'exposé très complet de tous les programmes politiques des partis représentés dans notre canton, pour ne pas dire même ceux des partis nationaux auxquels ils appartiennent. Un véritable florilège de tous les dogmes qui agitent nos divers courants de pensées.

Ce que ce rapport traitant de la Caisse de pensions avait de particulier, c'est qu'il exigeait un vote exprimé à la majorité qualifiée. Souvenons-nous: après un débat d'entrée en matière plutôt musclé, le débat article par article a vu se succéder les interruptions de séance,

interruptions utiles à accorder les violons de deux forces qui ne pouvaient en aucun cas interpréter seules cette partition.

Après bien des discussions, nous en sommes venus à accepter un projet qui, moyennant des concessions de parts et d'autres, était à même de satisfaire l'ensemble des représentants du peuple. Une musique sinon harmonieuse, du moins consensuelle, et à même de transformer une cacophonie désagréable en une polyphonie rassembleuse.

Cette concordance bien neuchâteloise, que d'aucuns seraient tentés d'appeler le "consensus mou", est à mes yeux le seul modèle capable de cimenter un Etat, en tenant compte de toutes les sensibilités, sans abandonner le moindre de ses choristes sur le bas-côté. C'est ce modèle de consensus qui devrait commander à tous nos travaux et à toutes nos décisions, car il est le seul qui oblige chacune et chacun à faire un pas en direction de son adversaire, le seul – et les vigneron me le pardonneront –, à nous obliger à mettre un peu d'eau dans notre vin, pour déboucher non pas sur des victoires éclatantes, et éclatantes n'est pas bien loin d'écrasantes, mais sur des solutions réalistes et viables pour l'ensemble de la population.

Sont venus ensuite l'examen du budget et bien d'autres débats sur des propositions de l'exécutif ou de députés, que notre autorité a adoptées à l'issue de votes qui ne nécessitaient plus ce fameux consensus. Là, en revanche, des propos ayant perdu toute vocation de rassembler ont été entendus dans cet hémicycle. Ces derniers s'inscrivaient hors du respect qui doit commander à notre travail. Et là, je n'ai pas peur de dire que nous n'avons pas été bons!

Vous l'aurez compris, chers collègues, je compte placer mon année de présidence du Grand Conseil sous le signe du respect et de la construction. Le respect dans tout ce qu'il a de général mais aussi dans tous les détails qu'il recèle pour chaque spécificité. Le respect des femmes et des hommes qui peuplent notre magnifique canton, le respect de ses visiteurs, le respect des minorités, le respect du travail de chacun, de ce qui a été fait et de ce qui se fera en pays neuchâtelois, le respect de nos institutions et de leurs décisions, mais aussi le respect d'une conduite noble de chacun d'entre nous, ce qui finalement est la seule recette menant au respect de nous-mêmes. La fonction politique a parfois été discréditée par nos excès. Soyons dignes de nos institutions et de la considération qu'elles méritent.

Je rêve, non pas seulement d'une année teinte de travail respectueux de chacune et de chacun, mais d'une culture politique durable du respect, qui, à coup sûr, sera bénéfique à l'avenir de notre canton.

La dureté de l'actualité internationale, particulièrement en Ukraine, ne peut que nous heurter. Des peuples à l'histoire pourtant commune, parfois tragique, fourbissent leurs armes, en équipent leur jeunesse pour que celle-ci s'affronte et s'entre-tue, apportant désolation et deuil chez plusieurs centaines de familles déjà. Si ces événements apportent une fois de plus la démonstration que l'être humain peine à tirer des leçons de sa propre histoire, il me plaît d'observer que dans le flots de mauvaises nouvelles qui nous parviennent, les rares messages d'espoir émanent de l'action d'un Neuchâtelois qui, avec sa casquette de président de l'OSCE, tente d'amener ces deux frères désormais ennemis vers une solution discutée, une solution qui ne verra pas forcément émerger une division entre vainqueur et vaincu, mais qui pourrait apporter une solution où finalement tous seront à même de construire leur avenir. Le consensus neuchâtelois est-il en train d'être exporté en Europe de l'Est?

Je ne suis pas un féru d'histoire guerrière, pourtant, en cette année de célébration du bicentenaire du rattachement de Neuchâtel à la Confédération, nos voisins d'Europe commémorent le centenaire de ce que l'on appellera la "Grande Guerre". De quoi souligner que la grandeur peut s'interpréter de manière bien différente. En effet, j'aime à me rappeler la grandeur des neuchâtelois qui, alors que le continent s'embrasait, construisirent deux grands collèges pour assurer la formation de leurs enfants. Deux écoles qui fêtent, en cette année, le centenaire de leur construction.

La formation au lieu de la guerre, la construction de l'avenir plutôt que celles des bunkers, la concertation qui l'emporte sur la domination, le consensus, tels sont à mes yeux les véritables "neuchâteloiseries" que nous pouvons fièrement revendiquer.

En inaugurant la législature, voici une année, le président Bauer a insisté sur la prédominance de la loi sur les décisions du politique, et sur la nécessité d'une observation stricte de la législation. Loin de moi, cher prédécesseur, l'idée de nier l'importance du dispositif légal. Pourtant, je dois bien constater que les lois se font et se défont, c'est d'ailleurs la tâche principale qui incombe à notre noble assemblée. A contrario, les humains, tout en se renouvelant, caressent toujours les mêmes désirs. La technologie et les connaissances progressent mais les rêves d'une vie meilleure subsistent. Le paradoxe réside certainement dans le fait que le bien le plus fondamental est encore refusé à un trop grand nombre d'entre nous, alors qu'il ne coûte pas bien cher. Il s'agit du respect de la dignité de chacune et de chacun, et de la reconnaissance de ce qu'elle ou il apporte à l'ensemble.

Quelle que soit la place occupée dans l'échelle sociale, quelle que soit la situation hiérarchique, du plus prestigieux poste au plus modeste, nos concitoyens ont besoin de ressentir le respect qui leur est dû et d'obtenir la reconnaissance méritée pour ce qu'ils font. Nous aussi, les politiciens que nous sommes, savons quelles blessures la négation de ces aspirations élémentaires peut infliger.

C'est pourquoi j'aimerais donner la priorité à cette vision humaine empreinte de respect et de reconnaissance.

Les richesses que recèle notre canton, notre savoir-faire industriel et commercial, la qualité de nos formations, la beauté de nos paysages et notre exceptionnelle situation géographique, sont tous les atouts que les neuchâteloises et les neuchâtelois tentent de valoriser par leur travail quotidien. Alors permettez-moi, chers collègues, avant d'adopter le discours mesuré de ma nouvelle charge, de lancer cet appel à une action politique concertée, la seule à même de sublimer les efforts de nos administrés. Ne soyons pas des obstacles au progrès. Que cela soit par de vaines querelles politiciennes ou autres combats de coqs. Que cela soit par le maintien sous perfusion acharnée de cette artificielle scission cantonale qui aurait dû disparaître depuis longtemps au profit d'une constructive coexistence. Ou encore que cela soit par le rabâchage de lamentations stériles quant à notre pauvreté alors que c'est de l'exaltation et du développement de nos qualités que viendra la solution. Ce sera là mon cri pour l'avenir de notre beau canton.

Je souhaite que nous puissions travailler en bonne intelligence et en bonne entente pour l'avenir de notre canton et pour le bien de sa population.

Médaille du mérite à M. Philippe Bauer, président sortant de charge

Président Bauer,

Vous qui sortez de charge aujourd'hui et qui allez certainement profiter de prendre un peu de repos après une année bien occupée, il m'appartient à présent, et ce sera mon premier acte en tant que votre successeur, de revenir en quelques mots sur votre année présidentielle.

En premier, je pense qu'il convient de se rappeler qu'aucune députée ni aucun député ayant siégé en même temps que vous dans ce parlement, ne pouvait imaginer il y a une année encore, à quoi ressemblerait un Philippe Bauer réduit durant douze longs mois au silence forcé, avec pour seule liberté ou presque, celle de donner la parole aux autres! Cet "exil de la parole" a dû vous sembler long parfois.

Je faisais partie de ces députés curieux de voir comment cela se mettrait en place et je me réjouis de pouvoir constater aujourd'hui que vous avez bien géré ce mutisme institutionnel durant les séances du Grand Conseil.

Évidemment, vous comprendrez que je me réjouis bien moins du rattrapage de tout ce que vous n'avez pas pu exprimer durant un an et qu'il m'appartiendra désormais de gérer!

Votre année de présidence a aussi incontestablement été marquée par l'application de la nouvelle loi d'organisation du Grand Conseil et par l'introduction du parlement sans papier.

Il a fallu apprivoiser le vote électronique et surtout en expliquer les mystères techniques aux députés, en particulier celui de l'ancien bouton d'enclenchement du micro qui s'est mué en bouton de demande de parole, nouveauté qui aujourd'hui encore n'a pas fait mouche chez tous nos collègues.

Vous avez également présidé toutes les séances du bureau, qu'il m'est difficile de chiffrer ici, étant donné que vous n'avez pas été avare de petites réunions du bureau autour de votre pupitre lors des sessions du Grand Conseil. Ces consultations régulières de vos collègues sont tout à votre honneur.

Vous vous êtes montré très attentif en matière de recevabilité des différents objets déposés par les députés, et ce qu'ignore toute personne n'ayant pas participé à leurs séances, vous avez plus d'une fois étonné les membres du bureau en leur fournissant des avis de droit spontanés et dûment rédigés!

Président Bauer, vous resterez dans l'histoire comme le premier président ayant eu le droit de participer aux votes du Grand Conseil durant toute votre année au perchoir. Un système un peu iconoclaste d'affichage de l'évolution des votes dans ce parlement, a même permis à une poignée de députés de vous obliger à faire usage de votre devoir de trancher.

On se souviendra aussi de vous pour avoir été le généreux mécène du Grand Conseil puisque vous lui avez fait don d'un drapeau aux couleurs de notre République, qui flotte juste à côté de moi, au gré des changements de vents dans notre parlement. Et si quelqu'un venait à l'oublier, il n'aura qu'à lire les grosses lettres gravées dans le socle qui porte notre étendard.

Ainsi, dans le respect de nos habitudes autant que de nos institutions, j'ai le plaisir, M. Philippe Bauer, de vous remettre au nom du Grand Conseil et du peuple neuchâtelois, la médaille du mérite de la République et Canton de Neuchâtel. Cette médaille, remise aux citoyens méritants, se veut le signe de notre vive reconnaissance pour votre engagement au profit de la République.

Dédicaces:

J'aimerais à présent dédier en premier l'honneur qui m'est fait aujourd'hui à ma famille qui nous observe depuis la tribune et dont la présence et le soutien me seront d'une grande importance durant toute l'année. Mon épouse Nathalie, mes enfants Thomas, Julia et Simon, mon Père Moritz, ainsi que ma belle-maman Yvonne Girard venue spécialement d'Arles en Provence pour vivre avec nous cette journée. Une pensée va naturellement aussi à ma mère qui nous a quittés voilà déjà plus de deux ans.

Merci, Nathalie, de me permettre de vivre cette expérience, de prêter un peu de ton mari à la République, ceci dans le cadre de la merveilleuse entente et compréhension qui nous unit. Merci aussi pour la parfaite organisation prévisionnelle de notre année à venir. J'associe aussi mes enfants à ces remerciements, pour leur enthousiasme chronique et pour le fait qu'ils ne manquent jamais de se soutenir entre eux. Merci, vous nous facilitez grandement notre travail parental.

Un clin d'œil de reconnaissance va aussi au parti socialiste qui, en me désignant pour siéger au sein du bureau voici quatre ans déjà, a permis mon élection de ce jour. Je suis heureux de partager avec mon parti la part d'honneur qui lui revient.

Fonctionnement:

Chers collègues,

Vous avez aussi choisi en m'élisant – mais peut-être que cela faisait partie du paquet –, de laisser conduire vos débats par un membre issu du corps enseignant de notre canton.

Cela signifie qu'implicitement vous avez aussi choisi une certaine sévérité dans le maintien de la discipline de cette grande classe. Vous voyez, l'utopie ne m'a pas encore quitté! Même si la classe d'aujourd'hui est bien différente de celle de votre jeunesse, du moins pour la majorité d'entre vous...

En revanche, s'il est une caractéristique commune à presque tous les enseignants, c'est bien le désir de ponctualité pour le début du travail.

Vous aurez constaté sur la convocation de cette session que la durée de la séance de demain est d'ores et déjà rallongée de deux heures. Ce genre de désagrément en a amené plusieurs parmi vous à devoir déplacer des rendez-vous déjà fixés. Je souhaiterais véritablement que nous puissions effectuer notre travail en respect des horaires prévus, en évitant au maximum de devoir improviser des prolongations. A cet effet, je vous invite à une année durant laquelle cette clochette, toute scolaire d'une école d'un autre temps, tintera à 13h30 et à 8h30 précises. Merci de votre collaboration.

Informations:

À présent, j'aimerais vous donner quelques informations pour la suite de la soirée:

Un bus attend toutes celles et tous ceux d'entre vous qui souhaitent en profiter, devant le bâtiment de la banque cantonale, à la Place Pury. Le bus prendra la route à 16h10 pour nous conduire à la gare de Marin.

Le parking de la maison Wittwer, sis au nord de la gare de Marin, est généreusement mis à disposition pour y parquer les voitures. Il est à noter que deux bus reconduiront les automobilistes depuis le lieu du repas jusqu'à ce parking.

À 17h00 un cortège formé des autorités cantonales démarrera de la gare pour se rendre sur le lieu de l'apéritif républicain, dans la cours des collèges.

Les retours en bus partiront à 22h et à 23h, avec à chaque fois, comme je vous l'ai dit, un premier passage au parking Wittwer de Marin puis un arrêt en gare de Neuchâtel pour vous permettre d'attraper vos correspondances.

À tous ceux qui ne nous suivront pas à La Tène, je vous souhaite une bonne rentrée chez vous et vous donne rendez-vous demain matin à 8h30 précise.

Aux autres, je vous dis à toute à l'heure! Je me réjouis beaucoup de partager ces instants conviviaux avec vous!

Je vous remercie pour votre attention.